Villard		Numéro matricule du recrutement :	630	1,1 mon
s: Jean François Joseph Surnom:	4 (- 787)	Classe de mobilisation :	1905	Pasinner
ÉTAT CIVIL,		INTERES .	SIGNALEMENT.	
25 Arril 1885, à 91 Georges d'Espéranche cyrieux, département de l'Soère ridieu, canton de Vienne Gud Seine, profession de Cultivateur	, résidant	menton rond Taille: 1 m. 67	, sourcils chu , front Aécoc , bouche mer , visage on cent. Taille rectifiée: 1 r	wert ; senne ; ale .
Jean Mathieu et de Jeur Gerroud Emilie Josephine.	sere		,	
de tirage dans le canton d DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		Degré d'instruction :	générale (1). 3 militaire (2).	
(Indiquer la nature des dispenses.) lassé sans la 1 ° frantie de la liste en 1906 mpris dans la ° partie de la liste du recrutement cantonal (° por	rtion).	September 2015 Dans l'armée active	1-	Sumber suited
DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, ections d'éclat, décorations, etc.) Inscrit sous la 19.45 de la libre cantonale de Vienne- Inscripce de l'octobre 1906, arvivi au Corps et soldant de l'edit jour - l'assi au 10° d'Infantin le Gavil 1907 1433 (con 14 du 19 févrir 1907) Réformé 16° 2 parla commission speciale d'Auronni Réformé 16° 2 parla commission speciale d'Auronni	Sud - Classe, we the	Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.		e 166
1433 (Don M. Le de 19 firm ligo?) Reform N. 2 porta Commission speciale de Auronni 6 fanvir 1908 pour enterité chromègne tuberculeure Certifient de Comm Conduite : Viciorde .— (Soutiez le Unité le Réfet le 8 Janus 1908 :—	ifamilie)	Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.		
3		sa reserve.		
Passé dans la de l'armée active le	•	LOCALITÉS	SUCCESSIVES HABITÉES	98:
Remeste der tervere melitaire fan Jan de Cousselle Beviseon, de l'Frère le 19 decembre 1914. Maintenn exempte le 3 Avril 1917 par la Con de Réforme de l'Isen Siègnant à Vienne (loi du 20-2-17)	Numero an contrôlo spécial du recrutement.	Dates.	Communes. Subdivis de regis	ions e e
A accompli une 1" période d'exercices dans l du au A accompli une 2° période d'exercices dans l du au Passé dans l'armée territoriale le				
		la disponibilité la rée de l'armée active.	e de	du service
A accompli une période d'exercices dans l du au Passé dans la réserve de l'armée territoriale le Libéré du service militaire le 15-10-1934.				
de degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'in- construction militaire-sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On compre our les hommes compris dans la 5° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajo our ceux compris dans la 6° partie de la liste, l'indication à porter est : Service aux four ceux compris dans la 7° partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la ce	ourné. xiliaire.	tous to	s nommes n ayant pas pa	ssé au drapeau
	A COLUMN TO A COLU	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T		